



Acheter un bien seul marié

Par **pierre desanta**, le **02/10/2016** à **16:49**

Bonjour ,

je suis mariée sous le régime de la communauté mais je voudrais acheter une maison seulement à mon nom .

Je voulais savoir si cela était possible en modifiant le régime matrimonial ? et si oui comment cela se passe t il ? Quels seraient les frais ?

Merci d avance

Bien cordialement

Par **youris**, le **02/10/2016** à **17:04**

bonjour,

il faut choisir le régime de séparation de biens c'est à dire liquider et partager la communauté. vous devez acheter le bien avec vos fonds propres sachant les gains et salaires dans le régime légal sont des biens communs.

pour l'ensemble de cette opération, je vous conseille de consulter un notaire car le coût peut être différent, en particulier si vous avez des enfants et des biens communs.

salutations